



COMITE REGIONAL SUD PACA

272, avenue de Mazargues, BP6
13 266 Marseille cedex8

Président : patrice.marckt@live.com 06 37 64 98 12
Secrétariat : secretaire.corerspaca@gmail.com 06 64 37 16 38



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 26 février 2021

En visio conférence.

Les présents : Le Comité Directeur dans son ensemble est présent à l'exception de Mme LEBLANC Elizabeth et de M CANALE Yves (représenté par M MOLINARI Claude)

En préambule, Le Président M Marckt P ouvre la réunion par ses félicitations aux élus et les remercie de leur implication. Il souhaite un véritable travail d'équipe.

1) Point sur la transition entre les équipes de dirigeants

Les échanges avec les anciens président et trésorier s'effectuent progressivement ; chacun tient bien son rôle et il y a lieu de s'en féliciter. Jeudi 4 mars, M Marckt récupèrera toutes les archives (présidence et comptabilité)

2) Le Comité Directeur

Le 16 février 2021, Mme Leblanc Elizabeth a donné sa démission du Comité Directeur, pour raisons familiales et de santé ; une place est donc vacante.

M Mazzella R pouvant difficilement assurer les fonctions de trésorier en raison de sa charge de travail grandissante, le CORERS Paca était à la recherche d'un trésorier. M THILL Jean-Claude (trésorier du Coders 13) s'est proposé le 08 février, mais la date limite de dépôt de candidature était dépassée.

Il est donc proposé de le coopter comme les statuts le permettent (article 8) : « ...en fonction de ses qualifications qui servent la structure. »

1^{ère} question : qui est d'accord pour voter à main levée : unanimité.

Le vote proprement dit : élection à l'unanimité des présents (16 « pour » sur 16 présents).

donc M THILL JC est coopté au poste de trésorier du CORERS PACA. Cette cooptation devra être approuvée lors de la prochaine Assemblée Générale.

M Mazzella R remet sa démission écrite, qui est actée par tous.



COMITE REGIONAL SUD PACA

272, avenue de Mazargues, BP6
13 266 Marseille cedex8

Président : patrice.marckt@live.com 06 37 64 98 12
Secrétariat : secretaire.corerspaca@gmail.com 06 64 37 16 38



3) Création de commissions

a) Commission formation (commission existante)

Créée par M CANALE Y, elle existe depuis l'origine du CORERS PACA ; elle est bien huilée et performante. En accord avec les intéressés, il a été décidé que le président de cette commission restera M CANALE Y, jusqu'à la passation avec son successeur M PERRENOT P., qui s'effectuera à la fin de la présente saison, soit le 1^{er} septembre 2021. Ce passage de témoin a été préparé de longue date, et c'est tout à l'honneur d'Yves CANALE d'avoir assumé cette transition importante, puisque la formation est un volet essentiel dans notre structure. Il reste 6 mois pour parfaire cette transition sur quelques points et le président compte beaucoup sur eux pour bien la peaufiner.

Au sein de cette commission, on retrouve bien évidemment toute l'équipe technique régionale : les instructeurs, -socle essentiel pour assurer le renouvellement du vivier des animateurs, le médecin Mme HERAL S, et la nouvelle référente formation Mme GODET MC (organisation administrative de la formation), qui vient juste de remplacer M ROUX François qui a cessé ses activités. Au nom de toute l'équipe et de son président M CANALE Y, le Président lui a adressé de grands remerciements pour tout le travail accompli et les services rendus. Un courrier lui sera adressé.

Il est rappelé que cette commission bénéficie depuis environ un an de l'apport technique de M ANTHOINE M (C.T.F.), en particulier au niveau de la définition du contenu des stages.

b) Commission développement

Le Président précise que le développement de nos structures est actuellement une composante forte de la politique de la F.F.R.S. ; on peut supposer qu'elle le restera après les élections fédérales, avec peut-être des différences dans l'approche stratégique et la méthodologie, et nous devons forcément nous caler sur les nouvelles recommandations.

Le Président de cette nouvelle commission sera M MAZZELLA R., qui avait déjà été désigné comme correspondant développement par le précédent président, M VAILLANT R.

M ANTHOINE M, qui a reçu dans la définition de son poste de C.T.F. une mission de développement de la F.F.R.S. en PACA, sera une personne ressources importante pour cette commission.



COMITE REGIONAL SUD PACA

272, avenue de Mazargues, BP6
13 266 Marseille cedex8

Président : patrice.marckt@live.com 06 37 64 98 12
Secrétariat : secretaire.corerspaca@gmail.com 06 64 37 16 38



Le Président précise bien que chacun dispose du temps qu'il souhaite pour proposer ses services aux divers présidents de commission, pour échanger avec eux. L'addition des engagements, connaissances et des compétences est gage de la qualité de ces commissions.

c) Commission communication

Le Président de cette commission sera M DENUX G., qui pourra nous faire profiter de sa très grande expérience acquise dans des postes importants très variés

Le Président du CORERS souhaite qu'il ait avec lui une équipe très performante, car la communication est probablement le volet que nous maîtrisons le moins bien dans nos structures ; or il conditionne énormément d'avancées, dans les rapports humains et dans les possibilités de développement.

M MOLINARI C assurera les liens avec la Région, le CROS PACA et la DRDJSCS. Il pourra agir comme représentant du CORERS PACA après en avoir échangé avec les Présidents M MARCKT P et M DENUX G. Il aura un rôle de « facilitateur » pour que notre structure la FFRS soit connue et reconnue à l'extérieur. M MOLINARI C insiste sur l'intérêt d'« occuper le terrain ».

Fait bien évidemment partie de cette commission M BESSI G, notre webmaster, le site web étant un moyen puissant parmi l'arsenal des moyens de communication.

d) Commission médicale (commission existante)

La Présidente de cette commission est le docteur HERAL Sylvie.

Les médecins qui collaboraient, quittent leur fonction pour des raisons personnelles.

Deux nouveaux médecins ont déjà suivi la FCB et devraient, si les circonstances le permettent, suivre un M1 en mai : les docteurs Véronique Fayal et Jean Bultel. L'agrément des médecins passera par la commission médicale nationale.

e) Commission des finances

Le président reste à nommer ; ce pourrait être le trésorier M THILL Jean-Claude.

M MAZZELLA R, de par son expérience du monde de la finance, a vocation à le rejoindre dans cette commission, si sa charge de travail le lui permet (candidature en attente).

Cette commission devra échanger avec la commission formation.

f) Commission tourisme-séjour

Sa mise en place reste conditionnelle ; une réflexion préalable sera menée pour juger de son intérêt ; si une offre régionale s'avère utile et bénéfique pour l'image de marque du CORERS, elle le sera, mais à la condition expresse de ne pas empiéter sur les séjours déjà organisés par les clubs et les CODERS.



COMITE REGIONAL SUD PACA

272, avenue de Mazargues, BP6
13 266 Marseille cedex8

Président : patrice.marckt@live.com 06 37 64 98 12
Secrétariat : secretaire.corerspaca@gmail.com 06 64 37 16 38



Sujets divers

Le Président indique que vu la situation, un objectif commun prioritaire sera de se pencher sur la problématique: « Comment anticiper pour organiser au mieux la rentrée en septembre ».

Actuellement, on observe une baisse de 23% du nombre de licences en PACA (-24,8% pour l'ensemble de la France) et il sera difficile de faire revenir tous les adhérents et des nouveaux.

M BESSI G propose d'ouvrir la carte découverte même à ceux qui ont déjà été licenciés auparavant, pour les mois d'avril, mai, juin, si « l'horizon se dégage ». M DENUX G. précise que malheureusement, c'est impossible compte-tenu des règlements.

M CANALE Y rejoint la réunion à 18h20.

La problématique soulevée par M BLAY J-Y « le CORERS PACA ne pourrait-il pas suspendre pour cette année si particulière son augmentation de 1 euro, alors que les autres instances ont fait un geste financier ? » entraîne de nombreux échanges.

M DENUX G indique qu'il n'est pas possible de revenir sur le principe, mais que le CORERS pourrait éventuellement y surseoir pour cette rentrée 2021.

M MOLINARI indique que le CORERS PACA a pris des engagements lors des demandes de subventions faites auprès des institutions qui nous subventionnent, et que celles-ci verraient d'un mauvais œil un désengagement du CORERS.

Certains insistent sur l'image négative qu'offrirait le CORERS PACA en maintenant son augmentation ; un vote rapide montre une quasi-unanimité sur le principe de suspension pour un an.

Toutefois, compte tenu de son importance, la décision n'est pas prise et reste en réserve ; le bureau s'accorde un temps de réflexion sur les incidences de cette mesure. Le président transmettra à tous les résultats très vite.

Patrice Marckt
Président CORERS Sud PACA

Sylvie Ghibaudo-Diouet
Secrétaire CORERS Sud PACA